Environnement. Après de nombreux débats entre les conseillers municipaux, Alexandre Pernet et Sylvain Demay, la maire Christine Guillemy, et son adjoint Pierre Etienne, les élus émettent un avis défavorable concernant le projet de méthaniseur à Chamarandes-Choignes.

D'ordinaire, les conseils municipaux intéressent peu d'habitants. En témoigne le nombre de spectateurs présents dans la salle du conseil (0 habitant) et les audiences des retransmissions sur les réseaux sociaux (50 utilisateurs maximum). Mercredi 27 mars, plus d'une dizaine d'habitants se sont déplacés pour le projet de méthaniseur à Chamarandes-Choignes. Les élus municipaux devaient voter pour émettre un avis réservé sur ce projet en l'absence de plusieurs éléments. En d'autres termes, la Ville ne veut pas se prononcer.

Un coup de théâtre s'est produit. « Les éléments sur ce dossier nous sont arrivés au compte-gouttes. Je trouve indécent que la Ville de Chaumont n'ait aucunement été impliquée sur ce projet qui se trouve pourtant à sa porte. Nous demandons aux porteurs du projet du temps et une présentation plus fournie de ce méthaniseur. Nous sommes partisans des énergies renouvelables, mais sous certaines conditions ». La maire a rappelé que c'est le commissaire d'enquête qui a organisé la réunion publique.

« Nous avons eu le cas avec l'antenne-relais 5G qui a été installée sans que les élus et les habitants n'aient été informés, car il n'y avait cette fois pas l'obligation de faire une réunion publique. Je demande à ce que cela change pour les projets de cette envergure ». Rapporteur de cette délibération et adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Pierre Etienne a ajouté : « Nous avons dû organiser dans la précipitation une réunion avec la commission urbanisme et environnement, quelques jours avant la réunion ».

Ce projet de méthaniseur fait réagir les élus de l'opposition. S'il partage la nécessité de développer les projets en lien avec les énergies renouvelables, le conseiller municipal Frédéric Roussel est catégorique. « La taille des installations va créer une situation de monopole. Les projets alternatifs et les terres agricoles vont disparaître. Je dois de l'intérêt écologique de cette pratique ». Pour Alexandre Pernet, « lors de la réunion publique, on se rend compte des éléments contradictoires. Ce projet est un non-sens écologique. Nous devons prendre notre temps avant de statuer sur ce projet. Je demande qu'un Conseil municipal exceptionnel ait lieu avant la fin de l'enquête publique qui aura lieu le 25 avril. Ce projet va dévaloriser les biens privés. Perte de terres agricoles alors qu'on parle de souveraineté alimentaire, c'est du non-sens ».

Le conseiller Sylvain Demay ne fait pas confiance à Shell dont la filiale Nature Energy est l'un des porteurs du projet. « Je n'ai rien contre la méthanisation. Je doute de l'intérêt général et écologique du projet. Nous sommes témoins de l'émergence d'un business vert ». Alexandre Pernet ajoute à ses propos : « Aujourd'hui, ces industriels ne luttent pas pour l'écologie, mais ils réfléchissent comment ils pourraient gagner de l'argent grâce à la cause écologique ».

Le conseiller Jean-Marie Joder s'interroge sur la répartition des parts dans ce projet. « Aujourd'hui, les agriculteurs détiennent 51 % des parts et Shell 49 %. Qui nous dit que la situation ne va pas s'inverser. Les habitants sont les perdants dans l'histoire avec les risques industriels et de sécurité routière. Avec l'augmentation de la circulation, l'état des routes va être impacté.

Où est le département dans cette histoire ? ». Vice-président délégué aux infrastructures routières et aux bâtiments, Paul Fournié a réagi aux déclarations : « Aucun des élus du département ne s'est positionné. Nous avons donné un avis technique ».

La maire Christine Guillemy conclut les débats en déclarant : « Tous les questionnements que vous avez mentionnés, je les partage. La prolongation de 15 jours de l'enquête publique ne changera rien ». À la suite de ce débat animé, la délibération a changé. Il est passé d'avis réservé à défavorable. Ce positionnement a été voté à l'unanimité. Pour Alexandre Pernet et Sylvain Demay, « ce n'est pas le débat qui a fait changer la donne, mais plutôt l'implication de la population contre ce projet. En une semaine, ils ont construit de façon pertinente un discours avec des arguments concrets ».

Corentin Gouriou